



Deplacer une cuisine dans une chambre

Par **theyva**, le **18/05/2011** à **09:53**

Bonjour,rnj aimerais savoir si nous avons le droit de deplacer une cuisine dans une chambre et chambre dans cuisine rnl la hotte est a filtre et la vmc dans la chambre n est pas condannéerny a t il un texte de loi que je peu imprimer pour pouvoir me defendre lors de l'assemblerncordialement

Par **amajuris**, le **18/05/2011** à **10:07**

bjr,rnje ne pense pas que la chambre prévue de devenir une cuisine soit équipée d'une bouche en partie haute reliée à la VMC ce qui interdit l'utilisation du gaz pour la cuisine et pour la ventilation de la pièce.rnà mon avis le problème n'est pas avec la copropriété mais un problème de réglementation pour l'installation de la cuisine (prises électriques avec terre, VMC,...).rncdt